

Coaching budgétaire individualisé

Gestion budgétaire, difficultés
financières, surendettement,
parlons-en et agissons ensemble

 **Humanis**

Protéger c'est s'engager



CRÉBUS®

Retraite | Prévoyance | Santé | Épargne | **Activités sociales**



Pourquoi une offre de coaching budgétaire individualisé ?

Les accidents de la vie tels que la maladie, une séparation, la perte d'un conjoint ou d'un emploi, sont les **principales causes de survenance des difficultés financières**.

Prêts, avances sur salaire, découverts non maîtrisés, etc. sont autant de symptômes d'une perte de maîtrise de son budget qui peut rapidement conduire à une dégradation de la vie familiale et professionnelle.

Parce qu'aider les salariés en difficulté contribue à leur bien-être et, plus globalement, à la qualité de vie au travail, **Humanis Formation et son partenaire CRÉSUS ont créé le « coaching budgétaire individualisé »** pour vous accompagner dans cette démarche.



CRÉSUS®

Née il y a 25 ans en Alsace, CRÉSUS est une association indépendante reconnue d'utilité publique et une référence dans le domaine de la prévention et du traitement des difficultés financières/budgétaires.

CHIFFRES CLÉS

- ❖ **36,6 %** des surendettés sont des **salariés en activité**, en 2015 *
- ❖ **60 %** des entreprises interrogées déclarent qu'au moins **un de ses salariés** a eu des difficultés financières au cours des 12 derniers mois et les $\frac{3}{4}$ ont reçu une demande d'acompte**
- ❖ **1/3** des **salariés interrogés** a dû faire face à des difficultés au cours de l'année et parmi eux, 17 % en ont fait part à leur employeur**

Sources :

* Le surendettement des ménages, enquête typologique des ménages, analyse nationale et régionale, banque de France, rapport de janvier 2016

** Étude Humanis/CSA 2016



Endettement, difficultés de gestion, impayés, micro-crédit personnel



Accident de la vie, longue maladie, décès du conjoint, divorce



Quelle que soit la nature de la difficulté budgétaire ou financière rencontrée, le « coaching budgétaire individualisé » apporte au salarié **des conseils ou recommandations confidentiels et personnalisés.**

Qu'est-ce que l'offre de coaching budgétaire individualisé ?

Une offre de formation à distance (par téléphone), personnalisée et confidentielle, destinée à accompagner les salariés en situation de difficultés financières, budgétaires ou de surendettement.

Objectifs

Le « **coaching budgétaire individualisé** » a vocation à accompagner les participants pour les aider à rétablir un équilibre budgétaire durable.

Selon la situation du participant, le coaching budgétaire peut être orienté autour de 3 axes :

1. **Un accompagnement budgétaire** en vue d'aboutir à l'optimisation des frais fixes du participant, l'adaptation de ses moyens de paiement, et prodiguant des conseils de gestion courante de son budget ;
2. **une médiation auprès des créanciers du participant** pour optimiser ses crédits et permettre, le cas échéant, la mise en place d'un plan concerté avec les créanciers ;
3. **un accompagnement juridique, social et économique afin de permettre** : la constitution du dossier de surendettement du participant, de lui fournir des conseils et de suivre les préconisations de la Banque de France.



Les formateurs référents du « coaching budgétaire individualisé » sont titulaires d'un diplôme permettant la pratique de la fonction de juriste, technicien et conseiller en économie sociale et familiale ou mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Modalités

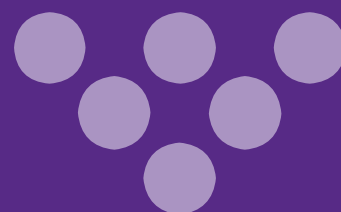
La formation se compose :

- ❖ d'un premier entretien téléphonique destiné à la **réalisation du diagnostic** de la situation du salarié participant,
- ❖ d'entretiens téléphoniques de **suivi de la situation** du salarié participant avec son référent.



Important : le participant est accompagné jusqu'au rétablissement de son équilibre budgétaire, sans limite de durée.





À qui s'adresse cette formation ?

Le « **coaching budgétaire individualisé** » est proposé à toute entreprise soucieuse d'aider ses salariés confrontés à des **difficultés financières, budgétaires ou de surendettement**.

Cette formation est destinée aux salariés qui ont besoin d'être **accompagnés, stimulés et soutenus dans leur travail de compréhension et de résolution** de leurs difficultés budgétaires et bancaires.

Quel coût ?

319 € (HT) par salarié participant.

 **Contactez-nous par mail :**
coachingbudgetaire@humanis.com



QUELS BÉNÉFICES ?

► Pour votre entreprise

- Opter pour le « **coaching budgétaire individualisé** », c'est :
 - › se doter d'un relais externe à l'entreprise et d'un outil d'accompagnement,
 - › faire confiance à un expert légitime pour accompagner vos salariés pour gagner du temps, et limiter les demandes (avances sur salaire par exemple),
 - › transmettre l'image d'une entreprise bienveillante et soucieuse du bien-être de ses salariés.

► Pour vos salariés

- Avec le « **coaching budgétaire individualisé** », vos salariés sont :
 - › informés, orientés et accompagnés pour un rétablissement durable de leur équilibre financier et budgétaire,
 - › outillés pour une gestion budgétaire maîtrisée.

LE PLUS

L'offre de « coaching budgétaire individualisé » est un accompagnement **sans limite de durée**.

Vos salariés bénéficient de la réactivité d'un service qui est proposé **sans condition d'éligibilité** à tout collaborateur en difficulté.

Pour vous accompagner dans la mise en place de ce service nous mettons à votre disposition un kit de communication comprenant un flyer ainsi qu'un support personnalisable dématérialisé.

Les offres des Activités sociales Humanis : aux côtés des entreprises et de leurs salariés

 Découvrez

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION



Des solutions concrètes et sur-mesure pour aider les entreprises à **développer la qualité de vie au travail et déployer une démarche de prévention des risques professionnels.**
(plaquette bientôt disponible)



Un pack de services informatifs et préventifs pour **soutenir vos salariés aidants d'un proche âgé en perte d'autonomie.**

Humanis Accompagnement Social des Salariés



Une offre de formation individualisée et personnalisée pour **accompagner le passage à la retraite des salariés.**



Un dispositif d'accompagnement téléphonique composé d'assistants de service social Diplômés d'État qui **écoutent, conseillent, accompagnent et orientent vos collaborateurs en difficultés sociales.**

Humanis,

Protéger c'est s'engager

Le groupe Humanis figure parmi les tout premiers groupes de protection sociale et déploie son expertise en retraite, santé, prévoyance, dépendance et épargne.

Paritaire et mutualiste, le groupe Humanis est profondément ancré dans les valeurs de l'économie sociale et entend toujours mieux protéger ses clients, entreprises de toutes tailles et particuliers.

Le groupe Humanis s'engage à leur apporter durablement des solutions et des services de qualité, en privilégiant la proximité, le conseil et l'écoute. Humanis met également à disposition de ses clients ses savoir-faire spécifiques à l'international et en gestion pour compte de tiers. Le Groupe concrétise son engagement auprès des populations en difficulté au travers d'Activités sociales.



Chiffres clés

- ▶ **700 000** entreprises adhérentes
- ▶ **10 millions** de personnes protégées
- ▶ **2° intervenant** en retraite complémentaire Agirc Arrco
- ▶ **2° rang** des institutions de prévoyance et 1er intervenant paritaire en épargne salariale.

humanis.com



HUMANIS FORMATION : Société par Action Simplifiée au capital de 37 000 euros immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° 502 289 432 - Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 92 16539 92 - Siège social : 139/147 rue Paul Vaillant-Couturier 92240 Malakoff

CREBUS ALSACE (Chambre Régionale du Surendettement Social) : Association à mission reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'instance de Strasbourg, n° SIRET 391 302 601 00045 - Code APE 8899 B
Siège social : 25 rue de Lausanne - BP 8 - 67064 STRASBOURG CEDEX

« **Ma BOX AIDANT Humanis** » et « **Humanis Accompagnement social des salariés** », sont des offres commercialisées par Humanis Services - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 182 939 € immatriculée au R.C.S. BLOIS sous le n°380 587 378 - Siège social : Zone d'activités Parc A10 - 4/6 rue Bretonneau 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR.

« **Ma BOX RETRAITE Humanis** » est une offre commercialisée par Humanis Formation - Société par Action Simplifiée au capital de 37 000 euros immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° 502 289 432 - Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 92 16539 92 - Siège social : 139/147 rue Paul Vaillant-Couturier 92240 Malakoff